

**FICHE SIGNALÉTIQUE****SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT****Identificateur du produit :** 0385 – Pro-Link Eco-Pro Bowl & Bathroom Cleaner**Utilisation du produit :** Nettoyant pour cuvette et salle de bain**Numéros de codes du produit :** EP050 (69977, 69978)**Catégorie SIMDUT :** E**Numéro de FS :** 0385**Nom et adresse du fournisseur :**Pro-Link Canada
Box 67082, 421 Richmond Road
Ottawa, ON K2A 4E4
(613) 722-0798**Nom et adresse du fabricant :**

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666**SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX**

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>orale/rat</u>	<u>DL₅₀</u> <u>mg/kg</u> <u>peau/lapin</u>	<u>CL₅₀</u> <u>ppm</u> <u>inh./rat</u>
Sel organique	506-89-8	10-30	1 121	n/d	n/d

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS*****EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ*******Voies d'entrée :** Ingestion, inhalation, contact oculaire, contact cutané.**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :***Inhalation :* Irritant et/ou corrosif pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.*Contact cutané :* Le contact prolongé et répété peut causer une irritation.*Contact oculaire :* Peut causer une lésion cornéenne ou la cécité.*Ingestion :* Nocif ou fatal si avalé. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** Se reporter à la section 11**Autres dangers importants :** Aucun rapporté**SECTION 4 — PREMIERS SOINS****Inhalation :** Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.**Contact cutané :** Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. En cas d'irritation, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.**Contact oculaire :** Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un médecin.**Ingestion :** Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Faire boire plusieurs verres d'eau. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions.**SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE****Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité :** Ininflammable.**Point d'éclair (méthode) :** s/o**Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) :** s/o**Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) :** s/o**Données d'explosibilité :** *Sensibilité aux chocs :* Insensible *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* Insensible

Propriétés oxydantes : Aucune

Température d'auto-inflammation : Aucune

Moyen d'extinction adéquat : Approprié aux produits en combustion dans les environs.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Au-dessus de 60 °C/140 °F, l'action acide sur la plupart des métaux peut libérer de l'hydrogène, un gaz hautement inflammable et explosif.

Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique peut libérer des oxydes de carbone, de l'azote et du chlore. Un gaz d'hydrogène peut être libéré suite au contact avec certains métaux.

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Précautions personnelles : Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Précautions environnementales : Aucune précaution spéciale n'est requise.

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Récupérer et réutiliser le plus de produit possible. Interdire l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit achevé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas toucher à la matière déversée.

Matières interdites : Aucune connue

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Garder hors de la portée des enfants. Le produit est corrosif. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié, y compris des gants de caoutchouc.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un lieu frais et sec, à l'écart des matières incompatibles (se reporter à la section 10).

Matériaux d'emballage spéciaux : Contenants en plastique/fibre de verre. Ne pas ranger dans des contenants en métal.

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique devrait être suffisante.

Protection respiratoire : Normalement pas nécessaire. Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Gants de protection : Porter des gants en caoutchouc ou des gants de nitrile.

Protection oculaire : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou un masque facial.

Autre matériel de protection : Selon les normes dans les lieux de travail.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide opaque bleu pâle et légèrement visqueux. Odeur de fleur.

Seuil de l'odeur : n/d

pH : <1

Point d'ébullition : n/d

Point de fusion/congélation : n/d

Pression de vapeur : n/d

Solubilité dans l'eau : Très soluble

Coefficient de partage huile/eau : Presque 0

Densité ou densité relative (eau = 1) : 1,04

Densité de vapeur : n/d

Composés organiques volatils (COV) : s/o

Taux d'évaporation : s/o

% de matières volatiles selon le poids : n/d

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur au-dessus de 110 °C. Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Matières à éviter : Extrêmement dangereux au contact des chlorates et des nitrates. Le contact avec les hypochlorites, comme les produits à blanchir au chlore, les sulfures ou les cyanures, dégagera des gaz toxiques.

Éviter tout contact avec les comburants. Bases fortes, métaux réactifs. Lors de la dilution, NE PAS ajouter l'eau à l'acide; ajouter l'acide à l'eau.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone, de l'azote et du chlore. Un gaz d'hydrogène peut être libéré au contact de certains métaux.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Pas déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs relatives à chaque ingrédient.

CL₅₀ : Pas déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs relatives à chaque ingrédient.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV : 5 ppm (plafond)

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : Il n'existe aucun renseignement disponible relatif aux humains ou aux animaux en ce qui a trait à la tératogénicité, la toxicité pour la reproduction ou la mutagénicité du produit.

Sensibilisation à la matière : Aucune rapportée

Maladies aggravées par l'exposition : Maladies cutanées.

Matières synergiques : Aucune connue

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Le produit est corrosif. Le faible pH (acidité) de la matière est nocif pour la vie aquatique.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible. Ne pas jeter les déchets dans l'environnement.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : Non réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : E

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée pour : Pro-Link Canada

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 25 octobre 2013

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.
5. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.

s/o Sans objet

n/d Non disponible

MT/lg